



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

Concours national des écoles fleuries et du développement durable



Pour la seconde année consécutive, l'école maternelle Paul Langevin a été primée au Concours National des Ecoles fleuries avec un prix départemental. Nous félicitons vivement les élèves et le corps enseignant pour cette belle réussite.

Organisée depuis plus de 40 ans par l'Office central de la coopération à l'école (OCCE) et la Fédération des délégués départementaux de l'Éducation nationale (FDDEN), avec le soutien du ministère en charge de l'Éducation nationale, l'opération « Ecoles Fleuries » est un projet éducatif d'apprentissage par le jardinage et vise à permettre aux élèves d'agir sur leur cadre de vie et de l'améliorer, d'observer grandeur nature les saisons et la végétation pour comprendre et respecter l'environnement, d'aborder les apprentissages et les compétences en situation réelle, de partager et de respecter le travail de chacun à travers un projet commun.

Distribution des coquilles à la population

Les élus procéderont à la distribution des coquilles de Noël à la population le samedi 16 décembre 2017 à partir de 09h00. En cas d'absence, un coupon vous sera remis dans votre boîte aux lettres afin de venir les récupérer le lundi 18 décembre 2017 après-midi en Mairie.



Quant à la distribution des coquilles dans les écoles de notre commune, elle aura lieu le vendredi 22 décembre 2017 dans le courant de la matinée, en présence du Père Noël.

Installation d'un nouveau conseiller municipal

Suite à la démission de Madame Aude Vercruyse, conseillère municipale, pour des raisons professionnelles et d'éloignement, Monsieur Patrice Poulain, candidat suivant de la liste « Liste d'Union pour Recquignies et Rocq », est désigné pour la remplacer au Conseil Municipal.

Son installation a eu lieu lors du Conseil Municipal du 25 septembre 2017.



Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent de bonnes fêtes et ont le plaisir de vous inviter à la

Cérémonie des Vœux à la population

le dimanche 14 janvier 2018 à 11h00 à la salle des fêtes.



Distribution des bons de Noël aux demandeurs d'emploi

La distribution des bons de Noël aux demandeurs d'emploi aura lieu les mercredis 06 et 13 décembre 2017 entre 14h00 et 17h00 en Mairie. Pour pouvoir en bénéficier, il faut être demandeur d'emploi depuis au moins trois mois, être domicilié à Recquignies depuis trois mois et avoir des ressources inférieures ou égales au barème du tableau ci-contre (en fournissant tous les justificatifs correspondants).

Cas particulier, les demandeurs d'emploi au RSA avec des ressources inférieures ou égales au barème peuvent bénéficier des bons. Un bon de 35€ est accordé aux chômeurs de plus de 18 ans à charge de leurs parents ou d'un tiers.

Les pièces justificatives à fournir sont le livret de famille, les trois derniers justificatifs Pôle Emploi, les trois dernières quittances de loyer et toutes les ressources de la famille (salaires, pensions, Assedic, RSA, allocations familiales, aides du conseil départemental).

Personne à charge	Personne seule		Couple	
	Barème	Montant	Barème	Montant
	450.00€	38.00€	680.00€	51.00€
1	600.00€	57.00€	830.00€	70.00€
2	750.00€	76.00€	980.00€	89.00€
3	900.00€	95.00€	1 130.00€	108.00€
4	1 050.00€	114.00€	1 280.00€	127.00€
5	1 200.00€	133.00€	1 430.00€	146.00€
6	1 350.00€	152.00€	1 580.00€	165.00€
7	1 500.00€	171.00€	1 730.00€	184.00€
8	1 650.00€	190.00€	1 880.00€	203.00€
9	1 800.00€	209.00€	2 030.00€	222.00€
10	1 950.00€	228.00€	2 180.00€	241.00€

Dates prévisionnelles de fermeture des « P'tits Loups »

La halte-garderie « *Les P'tits loups* » nous a communiqué ses dates prévisionnelles de fermeture pour l'année 2017/2018 : du samedi 23 décembre 2017 au lundi 08 janvier 2018 (Noël/Nouvel An), du lundi 05 au dimanche 11 mars 2018 (vacances d'hiver), du samedi 21 avril au lundi 07 mai 2018 (vacances de printemps) et du mercredi 1er au dimanche 26 août 2018 (grandes vacances).

Attention, les dates ci-dessus peuvent être susceptibles de modification. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la halte-garderie au 06.45.44.03.82 ou vous rendre à leur siège situé 48 boulevard de l'Europe à Maubeuge.

Distribution des bons de Noël aux anciens

La distribution des bons de Noël aux Anciens aura lieu les mercredis 06 et 13 décembre 2017 entre 13h30 et 14h00 en Mairie.

Pour en bénéficier, il faut avoir plus de 60 ans et les ressources doivent être inférieures aux barèmes de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (A.S.P.A.), à savoir 9638.42€ pour une personne seule (bon de 22€) et 14963.65€ pour un couple (bon de 30€).



PHARMACIES DE GARDE

Pharmacie de garde

Connectez-vous au site Internet <http://www.servigardes.fr> ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre lieu de résidence. Pour Recquignies, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél. : 03.27.39.95.50).

A noter que la pharmacie Dalkowski sera de garde du mardi 12 décembre 12h30 au samedi 16 décembre 12h00, du samedi 06 janvier 2018 14h00 au mardi 09 janvier 2018 12h30, et du mardi 30 janvier 12h30 au samedi 03 février 2018 12h00.

LE PETIT RÉCHIGNIEN

Comité de Direction
Ghislain Rosier

Comité de Rédaction
Denis Drousie & Daniel Philippe

Comité de Relecture
Josiane Vagnair & Evelyne Noël

Impression et Tirage
Médias-Services Maubeuge,
1.000 exemplaires

Distribution
Service Technique

PROCHAINE PUBLICATION

Date de parution
Mardi 30 janvier 2018

Date de dépôt limite des articles
Mercredi 10 janvier 2018

Articles, photos et affiches (de préférence sans réduction de qualité), dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou auprès du comité de rédaction..

MAIRIE DE RECQUIGNIES

Place de la République
59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50
contact@mairie-recquignies.fr

www.mairie-recquignies.fr

Révision des listes électorales pour l'année 2018



Les inscriptions se dérouleront du jeudi 1^{er} septembre 2017 au samedi 30 décembre 2017 inclus aux horaires d'ouverture de la Mairie (du lundi au jeudi de 09h00 à 11h45 et de 13h45 à 16h45, le vendredi de 09h00 à 11h45 et le samedi de 10h00 à 12h00).

Elles concernent les personnes ayant changé de commune de résidence, d'adresse dans la commune et les jeunes qui ont dépassé ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2018. Il convient de compléter le Cerfa n°12669*01 disponible sur Internet ou en Mairie et de fournir les documents suivants :

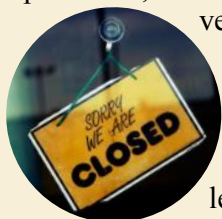
Pour une inscription : une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins d'un an) + un justificatif de domicile à votre nom (de moins de trois mois). Pour les personnes venant d'obtenir la nationalité française, il faut fournir le décret de naturalisation en plus des documents précédents.

Pour un changement d'adresse à l'intérieur de la commune : une pièce d'identité + un justificatif de domicile à votre nom (de moins de trois mois).

Pour une erreur ou une modification d'état civil : une pièce d'identité ou un acte de naissance ou de mariage.

Dates de fermeture de l'agence postale

L'agence postale communale sera fermée le mercredi 29 novembre après-midi, les vendredis 01 et 22 décembre 2017, et du mardi 02 au vendredi 05 janvier 2018 inclus.



Les personnes recevant un avis de passage pendant cette période devront se rendre à la poste de Boussois. Attention, tous les courriers et colis en instance à l'agence postale communale, non retirés le vendredi 29 décembre 2017 pour 15h00 maximum, seront transmis à la poste de Boussois.

Permanence d'urbanisme

Une permanence pour les questions d'urbanisme est mise en place les mardis et vendredis de 09h00 à 11h45 en Mairie pour permettre le dépôt et la vérification des dossiers.



Pour plus d'informations, s'adresser au service accueil/CCAS/urbanisme de la Mairie.

Communiqué sur les vignettes Stibus

Concernant les vignettes Stibus, il est impératif de fournir la dernière attestation CAF pour les bénéficiaires du RSA et la dernière attestation Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi (ou venir avec vos identifiants). Les nouveaux demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA souhaitant faire leur coupon doivent ramener une photo et justifier de trois mois de résidence sur la commune (amener factures ou quittances de loyer).

Quant aux vignettes coupon Stibus pour les anciens, les conditions d'attribution ont changé pour les bénéficiaires du coupon PRINTEMPS. En effet, il est désormais réservé uniquement aux seniors de 65 ans et plus. Il est donc impératif de ramener un justificatif d'âge (carte d'identité ou livret de famille) ainsi que l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016. Pour les coupons EMERAUDE, il faut ramener le justificatif MDPH d'invalidité à 80% ainsi que l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016.

Les nouveaux bénéficiaires des coupons EMERAUDE et PRINTEMPS doivent également ramener une photo et justifier de trois mois de résidence sur la commune (amener factures ou quittances de loyer).

HÔTEL DE VILLE	MÉDIATHÈQUE	AGENCE POSTALE	HALTE GARDERIE
Du lundi au jeudi 09h00 à 11h45 et de 13h45 à 16h45 (17h30 le mercredi)	Lundi et Mardi 14h00 à 17h30	Lundi et Mardi 14h00 à 17h00	Lundi 08h15 à 12h15 et de 13h00 à 17h00
Vendredi 09h00 à 11h45	Jeudi et Vendredi 14h00 à 18h00	Mercredi 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	Mercredi et Vendredi 08h15 à 12h15
Samedi 10h00 à 12h00	Mercredi et Samedi 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30	Jeudi et Vendredi 14h00 à 17h00	Halte Garderie « Les P'tits Loups », Association « Promotion de la santé »
<i>Place de la République</i>	<i>Place de Nice</i>	<i>Médiathèque medi@nice</i>	<i>Médiathèque medi@nice</i>

Cérémonie du 11 novembre



M. le Maire, les élus, l'Harmonie, les associations locales et la population se sont rendus aux monuments aux morts de Rocq puis de Recquignies afin de commémorer le 99ème anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. On notera une participation plus importante des enfants à ce devoir de mémoire. Enfin, tous se sont retrouvés autour du verre de l'amitié à la salle d'honneur de la Mairie.

Animation au restaurant scolaire

Le vendredi 29 septembre 2017, une animation « Barbe à papa » était organisée au sein du restaurant scolaire, par la société de restauration A.P.I., pour la plus grande joie des enfants.



Stop aux incivilités et aux dégradations dans notre commune !



Depuis plusieurs semaines, nous constatons une augmentation notable des incivilités sur notre commune. Dépôts sauvages de débris dans la nature, non utilisation des poubelles mises à disposition sur les aires de jeux, crottes de chien non ramassées sur les trottoirs, dégradations volontaires des équipements sportifs (gouttière au PPCR, destruction des serrures au terrain de tennis et du mini-stade), tags sur les murs et les menuiseries de la Mairie, tags sur les murs présents dans le parc de la Mairie, abris bus saccagés (5 dans la seule nuit du 09 au 10 novembre 2017), vitres brisées dans les écoles et bien d'autres encore.

Tous ces actes d'incivilité ont un coût élevé pour notre commune. Financièrement, l'argent dépensé (et n'oubliez pas que c'est le vôtre) pour les matériels, matériaux, interventions de services extérieurs dans certains cas, etc. pourrait être employé à des tâches bien plus utiles pour la commune. De même, les agents du service technique ne peuvent pas réparer les actes d'irrespect ou de vandalisme, pour remédier aux désagréments que vous pourriez subir, et effectuer en même temps leurs tâches principales. Nous comptons sur le civisme et la vigilance de chacun afin de mettre un terme à ce type de comportement.



PERMANENCE DES ÉLUS

M. Philippe Daniel,
5^{ème} Adjoint

Prochaine permanence

04 décembre 2017, 08 janvier et 05 février 2018 de 14h00 à 15h30 à la salle du Millénaire

Contact

Tél : 03.27.53.02.50.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Hourlier Sabine

Prochaines permanences

Mardis 28 novembre et 12 décembre 2017 à la Médiathèque medi@nice, sur rendez-vous

Veillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

M. Hiraux Mickaël,
Canton de Fourmies

Permanences

Le jeudi matin de 08h30 à 10h00 en Mairie de Fourmies

Pour rencontrer M. Hiraux ou Mme Devos, contacter Mme Perot au 06.43.60.25.82 ou par mail à aurelieperot59@gmail.com

Stationnement de véhicule

Devant le nombre croissant de véhicules par foyer, il est demandé de privilégier le stationnement de votre véhicule à l'intérieur de votre propriété (entrée de garage, cours, etc.). Ceci afin de libérer les trottoirs pour les piétons et personnes à mobilité réduite.

Il est rappelé qu'il est strictement interdit de stationner sur les places réservées PMR, sur les pelouses du domaine communal et devant les bouches d'incendie.

D'autre part, les véhicules laissés en stationnement en un même point de la voie publique pendant une durée excédant sept jours consécutifs peuvent être considérés comme en infraction et être passibles d'une amende. **Sans aller jusqu'à une application stricte de la loi**, une prise de conscience de chacun peut conduire à garantir une circulation sans gêne et une meilleure sécurité. Il s'agit tout simplement de civisme qui est un principe fondamental de la vie en société.

Les règles sont faites pour être respectées et leur non-respect doit être sanctionné.



Vols aux cimetières

Nous tenions à mettre en garde la population qui fréquente les cimetières de notre commune car nous constatons une recrudescence des vols dans les voitures stationnées sur les parkings. Vous vous rendez au cimetière pour vous recueillir sur la tombe de vos parents défunts, l'esprit ailleurs, les bras chargés de bouquets de fleurs, vous oubliez de fermer votre voiture stationnée sur le parking et votre sac à main ou vos effets personnels sur le siège de votre véhicule. À votre retour, vous retrouvez votre véhicule vitres fracturées et vos effets personnels ont disparu.

Soyez acteur de votre propre sécurité, soyez vigilants pour ne pas tenter les voleurs : ne laissez pas votre véhicule avec le moteur en marche ou les clés sur le contact, verrouillez les portes et fermez complètement les vitres, ne laissez pas de sac à main ou d'objet de valeur, sur le tableau de bord, sur ou sous le siège, dans le coffre ou dans la boîte à gants.

Reprise de la permanence de l'assistante sociale

Suite au départ de Mme Charlet, assistance sociale, Mme Sabine Hourlier vient de rejoindre l'équipe de l'UTPAS de Maubeuge-Jeumont et a pris ses fonctions le 1^{er} octobre 2017. Elle reprendra ses permanences au profit du public de la ville de Recquignies un mardi sur deux de 14h00 à 16h00 sur rendez-vous lors de ses permanences à la Médiathèque. Pour plus de renseignements ou prise de rendez-vous, contactez l'UTPAS de Maubeuge au 03.29.73.14.00.



Noël de la PMI le vendredi 1er décembre 2017 de 14h00 à 16h00 à la salle PMI de la Mairie.



Fin de la collecte des déchets verts pour l'année 2017

Comme chaque année, la collecte des déchets verts a pris fin le 31 octobre 2017. Depuis le 1er novembre, les bennes ont été retirées dans les communes et il ne vous est plus possible de prendre rendez-vous auprès des associations.

Mais deux solutions vous sont proposées toute l'année pour vos déchets verts :



Les déchetteries qui, au nombre de quatre sur le territoire, vous permettent d'y déposer gratuitement vos tontes, tailles de haies et d'arbustes, etc.

Ou alors bénéficiez d'un composteur d'environ 400L pour 20€ seulement ou de 800L pour 40€, et ainsi vous aurez un moyen simple de revaloriser vos déchets de jardin et de cuisine afin d'améliorer la qualité et la fertilité de votre sol.



DÉCHETTERIES

Jeumont : Rue Notre-Dame de Lourdes (près du cimetière).

Maubeuge : Les Prés du Saussoir (près de la SPA).

Du lundi au samedi de 08h00 à 17h45 et le dimanche de 09h00 à 11h45.

A partir du 02 mai 2018, du lundi au samedi de 09h00 à 18h45 et le dimanche de 09h00 à 11h45.

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

1 place du Pavillon, 59603 Maubeuge Cedex

Accueil : 03.27.53.01.00

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

DÉCHETS

Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.

Collecte des encombrants le 27 juillet 2018.

Collecte des déchets verts sur appel et rendez-vous en 2018.

Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs.

Rappel sur l'identification des chiens et des chats

En France, l'identification des chiens et chats est encadrée par la loi qui prévoit plusieurs dispositions réglementaires.

ARTICLE D212-63

L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques prescrits à l'article L. 212-10 comporte, d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers prévus à l'article D. 212-66 des indications permettant d'identifier l'animal.

ARTICLE D212-66

Les indications permettant d'identifier les animaux et de connaître le nom et l'adresse de leur propriétaire sont portées à un fichier national.

Un arrêté du ministre chargé de l'agriculture fixe les règles relatives à l'établissement, à la mise à jour, au contrôle et à l'exploitation des fichiers nationaux. Le ministre peut confier la gestion d'un fichier national à une personne répondant aux conditions d'aptitude, d'expérience et de compétence technique exigées pour la tenue d'un fichier nominatif et agréée dans les conditions prévues à l'article D. 212-67.

N'ont accès au nom et à l'adresse des propriétaires des animaux que les gestionnaires du fichier ainsi que, aux seules fins de recherche d'un animal par son numéro d'identification, les fonctionnaires de police, les gendarmes, les agents des services de secours contre l'incendie, les agents des services vétérinaires, les vétérinaires praticiens et les gestionnaires des fourrières.

L'identification, c'est-à-dire l'attribution à chaque animal d'un numéro exclusif, s'est imposée comme une nécessité zootechnique et sanitaire.

En rappel, l'identification des chiens et chats en France est obligatoire avant toute cession à titre gratuit ou onéreux. L'identification des chiens a été rendue obligatoire en 1999. Depuis le 1^{er} janvier 2012 cette obligation est étendue aux chats, nés après le 1er janvier 2012, dès lors qu'ils sont âgés de plus de sept mois.

Nous vous incitons également à faire stériliser vos chats domestiques, afin que cessent à l'avenir les abandons de portées de chatons non désirés, et mettre un terme à cette importante prolifération de chats.

Travaux du Service Technique

Pose de clôture au Béguinage, installation des infrastructures au terrain de la Feutrerie (table de ping-pong, tables de pique-nique, jeux pour enfants, structures de fitness, etc.), démontage du self au restaurant scolaire pour un nouveau (installé par la société JY'Net Service), élagage des arbres au terrain de football du stade des écoles et modification de l'éclairage, finition du local du CCAS en Mairie, ramassage des feuilles mortes sur les trottoirs, divers travaux d'entretien dans les écoles, pose d'une nouvelle plaque au monument aux morts de Rocq, installation de nouveaux emplacements au cimetière de Recquignies, etc.



VTT / Cyclo-Cross Réchignien au Hameau de Rocq

Le samedi 14 octobre 2017 s'est déroulée au Hameau de Rocq la cinquième édition du VTT / Cyclo-cross Réchignien, organisée par le VTT Club de Pont sur Sambre, en partenariat avec la Municipalité, et avec l'autorisation de passage sur terrain privé de M. Moulun et de M. Bettens. Plus d'une centaine d'athlètes, toutes épreuves confondues, se sont élancés sur un parcours balisé comprenant un peu de route, de pâture et une portion aménagée dans les carrières.

Quatre épreuves étaient au programme : l'école de vélo, le cyclo-cross et VTT des jeunes, le cyclo-cross et le VTT des séniors. A la fin de ce bel après-midi, toutes et tous se sont retrouvés dans la cour de l'école maternelle de Rocq pour la remise des trophées et récompenses.



Projet DEMOS

Une réunion d'information a eu lieu le lundi 23 octobre 2017 dans l'auditorium de la Médiathèque pour présenter aux enfants et parents présents le projet DEMOS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale). Il s'agit d'un enseignement collectif de la musique, fondé sur la pratique instrumentale des jeunes de 7 à 12 ans, soutenu par l'Etat, les collectivités territoriales, les mécènes et qui connaît un développement national avec un objectif de 3 000 jeunes en France.

La commune de Recquignies, et plus particulièrement son hameau de Rocq, a été retenue pour faire partie du programme DEMOS proposé par la Philharmonie de Paris et soutenu par la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

DEMOS, c'est apprendre à jouer d'un instrument de musique, apprendre le chant et la danse, apprendre avec des professionnels, apprendre en s'amusant, être encadré. Chaque enfant se verra confier son instrument de musique qu'il ramènera à la maison avec des restitutions publiques organisées, sous la responsabilité des équipes techniques de l'Agglomération et de la Philharmonie de Paris, plus de 20 professeurs et intervenants seront présents sur le territoire pour les enfants concernés, durant les trois prochaines années.



DEMOS

PHILHARMONIE DE PARIS

Portes ouvertes à l'atelier Estampille DRF

Chaque année en octobre, le Département du Nord, le Département du Pas-de-Calais et la Province de Flandre occidentale (PFO) organisent les Portes ouvertes des ateliers d'artistes, permettant à tous de découvrir la richesse des pratiques et productions artistiques du territoire, dans une ambiance conviviale et originale.

C'est dans ce cadre que l'Atelier Estampille DRF a ouvert ses portes au public les 13, 14 et 15 octobre 2017, avec la participation de partenaires et artistes locaux, afin de faire découvrir leur métier et leurs réalisations. On pouvait donc y voir des peintures, dessins, photographies, sculptures sur bois et plein d'autres choses.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter le 03.27.66.73.06 ou le 06.84.28.68.50, ou envoyer un mail à l'adresse rf.decourtray@orange.fr.



Carte grise : toutes les démarches se font en ligne !

Vous souhaitez refaire votre carte grise ou simplement modifier l'adresse mentionnée dessus ? Vous achetez un véhicule d'occasion ? Depuis le 6 novembre 2017, toutes les démarches de certificat d'immatriculation (ex carte grise) se font en ligne et non plus aux guichets des préfectures. Pour effectuer ces démarches dans les meilleures conditions, il vous faut donc être équipé d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, etc.).

À partir de là, vous devrez soit créer un compte sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS, <https://ants.gouv.fr>), soit utiliser votre connexion France connect (<https://franceconnect.gouv.fr>) sachant que certaines démarches nécessiteront obligatoirement de passer par France connect.

Comme cela est possible actuellement en cas d'immatriculation d'un véhicule neuf par exemple, vous pourrez continuer à passer par un professionnel de l'automobile habilité pour effectuer certaines démarches à votre place.

Pacs en Mairie depuis le 1^{er} novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité. En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis le 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) soit à un notaire. Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.



Attention aux courriels frauduleux sur la carte vitale V3

Service-public.fr, le site officiel de l'administration française, vous met en garde contre l'envoi de courriels frauduleux se faisant passer pour Service-public.fr.

Le dernier cas signalé concerne un courriel les invitant à télécharger un formulaire pour obtenir, sous 24 heures, la nouvelle carte Vitale V3. Ces courriels n'émanent pas de Service-public.fr. Il s'agit vraisemblablement d'une manœuvre frauduleuse pour inciter les internautes à livrer leurs données personnelles. N'y répondez pas et supprimez-les de votre messagerie électronique.

Si vous avez déjà communiqué vos données bancaires, prévenez votre banque pour faire opposition. En effet, Service-public.fr ne demande pas d'argent, n'en rembourse pas et ne cherche jamais à recueillir des coordonnées bancaires.

De nouveaux tarifs pour les consultations médicales !

Dans un communiqué du 19 septembre 2017, l'Assurance maladie fait le point sur les changements du prix des consultations médicales au 1^{er} novembre 2017. À cette date, deux nouveaux tarifs vont s'appliquer.

Le premier à 46€ pour des consultations dites « complexes » (prise en charge d'une scoliose ou d'un diabète gestationnel, examens obligatoires du nourrisson, première consultation pour la contraception et la prévention des infections sexuellement transmissibles chez les jeunes filles de 15 à 18 ans, etc.). Le second à 60€ pour des consultations dites « très complexes » (notamment celles visant à informer les patients sur leur traitement en cas de cancer, de maladie d'Alzheimer ou encore de VIH).

À noter que la majorité de ces consultations sont prises en charge à 100 % par la Sécurité sociale. Elles bénéficient également de la dispense d'avance de frais dans le cadre du tiers payant, du moins pour les patients bénéficiant du régime d'affections en longue durée (ALD).

Augmentation du prix des timbres au 1^{er} janvier 2018

Timbre vert ou rouge, colissimo, etc. les tarifs du service universel postal augmenteront d'environ 5% en 2018. L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) a rendu son avis sur les évolutions tarifaires 2018 des offres d'envoi de courrier et de colis relevant du service universel postal.

Pour les particuliers, le prix du timbre vert (pli distribué sous 48 heures en France métropolitaine) passera de 0,73€ à 0,80€. Celui du timbre rouge (lettre prioritaire) sera porté à 0,95€ (contre 0,85€ aujourd'hui). « L'Ecopli », formule la plus économique (envoi en quatre jours en moyenne), va augmenter de 0,71€ à 0,78€.

Pour ce qui est des lettres suivies et recommandées, leur tarif passera respectivement à 1.20€ (au lieu de 1.13€) et 4.05€ (au lieu de 3.95€). Les tarifs Colissimo augmenteront quant à eux de 1,5 % au 1^{er} janvier 2018.



Campagne de vaccination contre la grippe

Le vaccin contre la grippe est disponible jusqu'au 31 janvier 2018. Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver ! La grippe saisonnière touche chaque année entre deux et six millions de personnes en France. Elle peut être grave, voire mortelle, en particulier chez les personnes fragiles. Elle est responsable de nombreuses hospitalisations. Le vaccin est le premier geste de prévention contre la grippe. Pourtant moins d'une personne sur deux est vaccinée.

L'Assurance Maladie prend en charge à 100% le vaccin contre la grippe saisonnière pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes atteintes de certaines maladies chroniques (diabète, insuffisance respiratoire, cardiaque ou rénale, etc.), les femmes enceintes, les personnes souffrant d'obésité. D'autres mesures complémentaires telles que les gestes barrières peuvent être adoptées pour limiter la circulation des virus et aider à renforcer la protection des personnes fragiles.

Attention aux intoxications au monoxyde de carbone

Maux de têtes, fatigue, nausées. Attention, il s'agit peut-être des premiers signes d'intoxication au monoxyde de carbone. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant qui peut être mortel en moins d'une heure. Le ministère des Solidarités et de la Santé fait le point sur les risques d'intoxication.

Des appareils de chauffage mal entretenus et une mauvaise aération des locaux peuvent provoquer ce type d'intoxication. La présence de ce gaz résulte en effet d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, charbon, gaz, fioul, etc. En cas de doute sur la présence de monoxyde de carbone, il est nécessaire d'aérer les locaux, d'arrêter si possible les appareils à combustion, d'évacuer les lieux sans attendre et d'appeler les secours en composant le 15 (Samu), le 18 (pompiers), le 112 (numéro d'urgence européen) ou encore le 114 (pour les personnes malentendantes).

Pour éviter les intoxications, il est recommandé de faire vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les conduits de cheminées par un professionnel qualifié, de veiller à une aération et à une ventilation correcte des lieux et de ne jamais boucher les entrées d'air. Enfin, il faut respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion (ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu) et il faut placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et de ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, barbecue, etc.)



Observatoire
Départemental
Sécurité
Routière



DDTM Nord



Baromètre mensuel

SEPTEMBRE 2017

ÉVOLUTION SUR 12 MOIS GLISSANTS

		Accidents corporels	Personnes décédées	Personnes blessées	dont blessées Hospitalisées (+ de 24h)
Évolution Nord	Octobre 2016 à Septembre 2017	1 067 (- 12,5 %)	77 (- 27,4 %)	1 284 (- 10,3 %)	694 (- 20,9 %)
	Octobre 2015 à Septembre 2016	1 220	106	1 431	877
Évolution France	Octobre 2016 à Septembre 2017	59 130 (+ 3,9 %)	3 473 (- 2,1 %)	74 991 (+ 5,0 %)	27 755 (+ 3,1 %)
	Octobre 2015 à Septembre 2016	56 888	3 546	71 398	26 912

Déclarer un accident causé par un tiers

Vous êtes victime d'un accident mettant en cause la responsabilité d'une autre personne ? Déclarez dans les 15 jours votre accident en ligne à la CPAM du Hainaut ! Précisez aux professionnels de santé qu'il s'agit d'un accident causé par un tiers (accidents de la circulation, accidents d'avion et de train, accidents médicaux, infections nosocomiales, dommages corporels occasionnés par des travaux publics, accidents survenus à l'étranger, coups et blessures, morsure d'animal, accidents sportifs, accidents scolaires). Ils le mentionnent alors sur la feuille de soins électronique en cochant la case « accident causé par un tiers ».

Déclarez votre accident à la CPAM du Hainaut en ligne (la télédéclaration est plus sécurisée qu'un envoi papier et garantit un traitement plus rapide du dossier) en vous connectant sur votre compte Ameli. Dès que vous avez déclaré votre accident, votre caisse d'Assurance maladie récupère les sommes d'argent engagées pour vos soins de santé auprès du tiers responsable de l'accident ou de sa compagnie d'assurance. Cette démarche permet à l'Assurance Maladie de récupérer plus d'un milliard d'euros chaque année. Nous améliorons ainsi la gestion de notre système de santé. C'est bien pour tous et pour chacun. Pour la victime, rien ne change, elle est remboursée normalement par l'Assurance Maladie.



Ciné Soupe

Programme itinérant de films courts en région Hauts-de-France et en Belgique, depuis bientôt 15 ans, Ciné Soupe fait découvrir de nouveaux horizons, grâce à une dépaysante programmation en format court ! Pour la troisième année consécutive, la joyeuse association a posé ses valises dans l'auditorium le vendredi 10 novembre 2017.

Comme chaque année, les films ont eu un goût de découverte, et posent sur notre société un regard tantôt critique, tantôt comique, bien souvent poétique.

Avant la diffusion des 11 courts métrages, pour une durée d'environ 90 minutes,

la quarantaine de spectateurs ont bavardé ensemble en savourant un bol de soupe aux doux légumes de saison. A l'issue de la diffusion, Juliette et Jacques, les animateurs, ont interrogé le public sur leur ressenti et leur réaction. A noter qu'au cours de la journée, les écoles de la commune ont participé à une séance avec des courts métrages spécialement concoctés pour les spectateurs en herbe.



Halloween à la médiathèque

Le samedi 28 octobre 2017, la médiathèque s'est mise à l'heure d'Halloween.

Atelier maquillage gratuit l'après-midi avec Créa Nails by Magalie, offert par la municipalité et l'APE de l'école Paul Langevin. Les enfants ont ainsi pu choisir leur maquillage afin d'être le

plus effrayant possible. Le soir, l'association « *Histoires d'ici et d'ailleurs* » donnait une représentation de sa pièce « *Histoires de fantômes* », mise en scène par Olivier Bodelet, dans l'auditorium.



Concert de Nicolas Peyrac

Samedi 14 octobre 2017, Nicolas Peyrac, chanteur emblématique, a fait une halte à la salle des fêtes où il a proposé son nouveau spectacle « *Acoustiques improvisées* ». Acoustique par la formule musicale mise en place où les instruments électrisés sont bannis. Improvisée pour se donner la liberté de chanter ce que ses envies du jour lui dictent et de montrer au public qu'il est autre chose que « les trois chansons inscrites sur son front ». C'est peu dire que le bien-être est total de l'entendre.

On dit toujours qu'on reconnaît le bonheur au bruit qu'il fait en partant. La formule peut servir ici. A l'écoute de cette voix reconnaissable entre mille, de ce chant clair et cette diction parfaite, on réalise combien Nicolas Peyrac nous manque dans le paysage de la chanson.

A noter qu'en première partie de chaque concert de Nicolas Peyrac se produit Olivier Gann, artiste français de pop variété.



Spectacle « Annette et Tartelette »

Dans le cadre de la semaine du goût, le spectacle « *Annette et Tartelette* » de la compagnie « *Belle Histoire* » était organisé le jeudi 12 octobre 2017 dans l'auditorium pour les enfants des écoles de la commune. Dans ce spectacle ludique, les deux complices ont emmené les enfants dans leur quotidien fruité et coloré, et ont ainsi pu les sensibiliser au « bien manger ».



Bibliothèques en fête

Dans le cadre du programme « Bibliothèques en fête » de la Médiathèque départementale du Nord, deux animations culturelles autour de la thématique de la science avec pour titre « Ramène ta science ! » étaient organisées dans l'auditorium de la Médiathèque. Cette nouvelle édition fournit l'opportunité de diffuser la culture scientifique sur tout le territoire du Nord, en partenariat avec le Forum départemental des Sciences.

La première animation a eu lieu le samedi 07 octobre 2017 avec le spectacle jeune public « Pourquoi les manchots n'ont-ils pas froid aux pieds ? » de la compagnie « Cat'sous ». Dans celui-ci, deux savants prennent comme cobaye les jeunes spectateurs présents dans une conférence-spectacle délirante où le goût du savoir devient vite épicé et où des réponses exactes à des questions absurdes que tout le monde se pose sont données.

La seconde animation a eu lieu une semaine plus tard, le samedi 14 octobre 2017, et proposait l'atelier « La petite fabrique de la limonade ». Dans celui-ci, le public était invité à découvrir l'univers pétillant des boissons gazeuses.



Prochain mercredi de l'audiovisuel

Les mercredis de l'audiovisuel, ce sont des séances de cinéma tous les deux mois, à la Médiathèque et où l'entrée est libre et gratuite. Une sélection de films et documentaires vous est proposée et à vous de choisir !

**Auditorium de la Médiathèque le mercredi
10 janvier 2018 à 14h30.**



Exposition « Jardiner naturellement »

La médiathèque de Recquignies a accueilli du lundi 16 au lundi 23 octobre 2017 l'exposition « Jardiner naturellement » dans l'auditorium.

Aujourd'hui, jardiner c'est tenir compte de la nature telle qu'elle est, la respecter et ainsi respecter notre environnement. De la conception de son jardin à l'aboutissement du projet, en passant par la récolte des produits, savoir utiliser les engrais naturels ou maîtriser les techniques d'arrosage, les visiteurs ont pu acquérir des connaissances afin de devenir un jardinier à la fois responsable et créatif.

Les panneaux de l'exposition avaient pour thème « Pourquoi respecter son jardin ? », « Etudier la terre de son jardin », « Les engrais naturels », « Lutter naturellement contre parasites et mauvaises herbes », « Attirer les animaux utiles », « Arroser mieux », « Un jardin pour le plaisir » et « Au potager ».



CHORALE JITRO

Un des meilleurs chœurs d'enfants dans le monde

**SAMEDI 09 DECEMBRE 2017 20H30
EGLISE ST SULPICE REQUIGNIES**

**Places limitées (5€ / 3€ pour les 4/12 ans)
Réservation en Médiathèque ou au 03.27.39.63.88**



pour participer à cette après-midi récréative, animée par les membres de l'association. A noter qu'avant le démarrage des jeux, un loto spécial enfants a eu lieu, leur permettant de gagner des cadeaux en adéquation avec leur âge. Enfin, buvette et petite restauration étaient également au programme.

Loto du Madissonn Show

La hotte du Père Noël du Madissonn Show était bien garnie le dimanche 12 novembre 2017 lors du premier loto organisé par l'association.

Les nombreux bons d'achats et lots (d'une valeur de près de 1 600€) ont fait le bonheur des nombreux gagnants.

Près de 190 personnes étaient présentes dans une salle des fêtes, comble pour l'occasion,



Concert d'Automne de l'Harmonie

Le samedi 21 octobre 2017, l'Harmonie de Recquignies, présidée par Mme Danielle Chapon, a présenté son concert d'Automne, avec la participation de la chorale Mélimélodies, à la salle des fêtes, en présence de M. le Maire, des élus et de la population. Cette année, l'invité était la Royale Fanfare Saint-Georges de Forges, dirigée par M. Jacques Patrick.

La soirée a débuté avec la prestation de l'Harmonie de Recquignies sous la baguette d'André Philippe. Des morceaux divers et variés ont été interprétés, tels *Gozzano*, *La Vita E Bella*, *Oblivion* (soliste Aurore Leprêtre), *Those where the*

day, *Czardas*, *Bad Romance* et *Alfiera*. Elle a également joué les morceaux *Memory* et *Le temps des cathédrales* avec la chanteuse Isabelle Decoster. Quant à la Royale Fanfare Saint-Georges de Forges, elle a offert un récital composé de *Nurse*, *Nostalgia*, *Rondo Spirit*, *La Vita E Bella*, *We are the world*, *Namaste*, *Grease* et *Simon and Garfunkel*.

Tous les musiciens ont été chaleureusement applaudis. A noter que durant la soirée, les membres de l'association ont assuré buvette et petite restauration.



Pratiquer le football avec les jeunes de l'ASR

Faire du sport est une activité fortement recommandée pour les enfants. Surtout dès leur plus jeune âge, pratiquer un sport est bénéfique pour leur santé et pour un bon développement de leur condition physique. Si tu as envie de découvrir l'univers du football, que tu as quelque talent ou juste pour te faire plaisir et t'améliorer alors rejoins l'une des équipes (U9 / U11 / U13 / U15 / U18) de l'A.S.R. Pour plus de renseignements, contacter Bruno Delcourt au 06.12.46.52.59 ou par mail à asrecquignies@sfr.fr.





Reprise de la compétition au PPCR

Depuis le 9 octobre dernier, les trois équipes du P.P.C.R. sont en championnat, plus notre équipe « vétérans » qui réalise une belle prestation. La « régionale 4 » a fort à faire avec sa poule, le niveau étant élevé. La deuxième équipe en « départementale 3 » est également dans une poule difficile et la troisième équipe en « départementale 3 » vise la montée. Tous les joueurs sont motivés et malgré la difficulté des rencontres, l'ambiance au sein du club est très bonne.

Nous invitons les éventuels pongistes, débutants ou non, à venir nous rencontrer afin de mieux connaître leur club local de tennis de table. Cette saison, des entraînements dirigés sont pratiqués. Inscriptions sur place, à la salle du PPCR, en fin d'après-midi, la salle étant pratiquement ouverte chaque soir de la semaine. Résultats et activité du club <http://ppcr.over-blog.com>.
Sportivement vôtre, le comité du PPCR

connaître leur club local de tennis de table. Cette saison, des entraînements dirigés sont pratiqués. Inscriptions sur place, à la salle du PPCR, en fin d'après-midi, la salle étant pratiquement ouverte chaque soir de la semaine. Résultats et activité du club <http://ppcr.over-blog.com>.



Messe de Sainte Cécile le samedi 25 novembre 2017 à 18h00 en l'Eglise Saint Sulpice de Recquignies animée par l'Harmonie.

Judo club de Recquignies

Les entraînements à partir de 5 ans ont lieu le lundi de 17h15 à 18h15 à la salle Henri. Les cours de renforcement musculaire (Taïso) ont lieu le lundi de 18h30 à 19h30 avec un coach diplômé d'état. La première séance découverte est gratuite.

Courant décembre, le club offrira un goûter de Saint Nicolas aux adhérents. Rappelons que l'année fut bien remplie avec des nombreux podiums au district à Fourmies en poussins et de très belles performances de Kevin Balcaen (1^{er} au championnat des Hauts-de-France et sélectionné ensuite au championnat de France 1^{ère} division en plus de 100kg, même catégorie et même division que Teddy Riner) et de Gianni La Piccirella (photo ci-contre, 2^{ème} au championnat du monde Master à Miami et 5^{ème} au championnat d'Europe en Croatie).

Pour tous renseignements, contactez Hervé Dumas (06.70.39.10.54 ou 03.27.68.99.89) aux horaires des entraînements. A noter que les entraînements sont possibles à Recquignies, Colleret, Assevent et Cousolre.



Brocante couverte du BFCR

Pour la seconde année consécutive, le club de Boxe Française et Cannes de Recquignies a organisé une brocante couverte le dimanche 05 novembre 2017 au sein de la salle des fêtes. Les chineurs ont pu déambuler parmi la quarantaine d'étals présents et réaliser quelques bonnes affaires.

Obtention du label régional pour les Foulées Réchigniennes

Par décision de la Fédération Française d'Athlétisme, et de son président André Giraud, l'épreuve du 10 km route des 30^{èmes} Foulées Réchigniennes a obtenu le label régional des courses hors stade sur route.

Quoi de meilleur pour fêter nos 30 ans ! Cela a été possible grâce à l'investissement de tous les bénévoles, de nos partenaires, de nos sponsors et de la ville de Recquignies, et bien sûr à la fidélité de tous les athlètes. Nous tenions vivement à vous remercier et nous vous attendons nombreux le dimanche 03 juin 2018 pour célébrer cet anniversaire avec nous dans la joie et la bonne humeur.
Le C.O.F.R.





L'Harmonie de RECQUIGNIES

vous invite à son

Concert de NOËL

le Samedi 16 décembre 2017

à 18 h 30

en l'Église Saint Sulpice
de RECQUIGNIES

Animé par

L'Harmonie et la Chorale
sous la direction

d'André PHILIPPE et de Jean Pierre LAMY
et

La chorale Arc en Ciel de Cousolre
dirigée par Thierry CARION

F.P.N.M.

Repas de la Saint Sylvestre

Salle des fêtes - Place de Nice - Recquignies
Dimanche 31 décembre 2017 à 19h30

Champagne

Délices du Périgord
(foie gras et magret fumé)

Dos de lieu jaune
à la crème de basilic
avec sa nage de légumes
et copeaux de San Daniel

Civet de chevreuil
sauce grande chasse
Poire fondante aux aïelles
parfumée de cannelle

Fromages

Cabosse chocolat
sur lit de crème anglaise

Café

Soupe à l'oignon

Adulte : 62€

Moins de 12 ans : 32€

Boissons non comprises

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.



Réservation et paiement avant le 15 décembre 2017 au 06.84.48.51.00

F.P.N.M.

RECQUIGNIES

SALLE DES FÊTES PLACE DE NICE

THÉÂTRE PATOISANT DEGROUILLE TE, ÇA PRESSE !!!

Comédie en 3 actes de Christian Derycke

VENDREDI 16 FÉVRIER 2018

à 20h

SAMEDI 17 FÉVRIER 2018

à 20h

DIMANCHE 18 FÉVRIER 2018

à 16h

TARIF UNIQUE : 9 €

RÉSERVATIONS À PARTIR DU 4 JANVIER 2018 AU :
06 81 54 37 60

F.P.N.M.

Les Ateliers Créations organisent

Marché DE Noël

09 et 10 déc. 2017
de 10h à 18h

Salle des Fêtes
Recquignies

F.P.N.M.

Repas des anciens



Les aînés de notre commune, accompagnés de leur conjoint, se sont retrouvés pour un moment de détente et de convivialité au restaurant scolaire le dimanche 29 octobre 2017 pour le traditionnel repas, organisé par le C.C.A.S. et la Municipalité. Dès leur arrivée, les convives ont reçu en cadeau une bouteille de vin blanc, pour les messieurs, et un ballotin de chocolats, pour les dames. Après le message de bienvenue de M. le Maire, M. et Mme Noiret ont été élus reine et roi de cette édition. A cette occasion, ils ont reçu des pralines et, respectivement, un bouquet de fleurs et une bouteille de champagne.

L'animation musicale était assurée par Bruno Djarane (Noël féérique), des musiciens et des chippendales. Les quelques 132 participants ont ainsi pu effectuer quelques danses et se remémorer des souvenirs de jeunesse. La journée s'est terminée par le tirage d'une tombola gratuite permettant à Mme Marie-Thérèse Wytrychowski et à M. Michel Liénard de repartir avec un téléviseur écran plat.



Spectacle de Noël des enfants de la commune



Ce message s'adresse à tous les enfants de moins de 16 ans et à leurs parents. Si tu ne sais pas encore lire, ça viendra, tes parents te liront ce petit courrier. **C'est bientôt Noël et sa magie. Et comme chaque année, le Conseil Municipal s'attache à un petit geste pour toutes et tous à l'approche de cette belle fête.**

Ainsi pour nos aînés, un traditionnel petit colis, pour toutes et tous une brioche de Noël et un exceptionnel concert à l'approche de Noël le soir du 09 décembre à l'Eglise Saint Sulpice de Recquignies (avec la chorale « JITRO » nous venant de Tchèque), et pour toi des chocolats mais aussi un très beau spectacle de Noël.

Cette année, la Commission des Fêtes et le Conseil Municipal ont choisi de te faire découvrir une comédie musicale : « *La folle journée de Noël de Julie et Compagnie* ». Julie, le regard rieur et complice, t'invitera à découvrir ses aventures musicales avec 8 amusants, facétieux et énormes personnages en peluche. Tu auras ton véritable concert-dessin animé avec des chansons disco, rap, salsa, swing, rock et un super final MEDLEY NOËL. Mais pas de spectacle sans clown, ainsi Clown Alfonso t'invite à « *La fête de Noël* », mais voilà Alfonso ne sait plus... Alfonso le clown réalise qu'il est là pour Noël...

Mais rassure-toi, une demande a été faite et le Père Noël pense être là aussi. Ainsi nous t'attendons le samedi 16 décembre 2017 dès 13h45 (ouverture des portes) pour ton spectacle de Noël à la salle des fêtes. **Pour permettre au Père Noël de s'organiser, demande à tes parents de remplir le petit questionnaire et de le remettre à la permanence des inscriptions le mardi 28 novembre ou le jeudi 30 novembre 2017 en Mairie de 13h30 à 16h00.**

Les places de la salle étant limitées à 250, la limite est de deux adultes accompagnants par enfant (parents, tuteur, représentants légaux) afin d'assurer la sécurité et de permettre à tous les enfants de découvrir les différents spectacles. Merci de votre compréhension.



COUPON D'INSCRIPTION AU SPECTACLE DE NOEL
DU SAMEDI 16 DECEMBRE 2017

Nom/Prénom : Age :

Adresse :

Nom des adultes accompagnants :

Ce coupon est à rendre lors des permanences du 28 ou du 30 novembre 2017.



LE PETIT RECHIGNIEN

Toutes les informations à retenir

Vie Municipale

Les 28 et 30 novembre, Permanences des inscriptions au Noël des enfants de la commune de 13h30 à 16h00, Mairie.

Le 29 novembre après-midi, Fermeture de la Mairie et de la Médiathèque. La Mairie sera aussi fermée le 1^{er} décembre.

Le 1^{er} décembre, Noël de la PMI de 14h00 à 16h00, Mairie.

Les 06 et 13 décembre, Distribution des bons de Noël aux anciens (de 13h30 à 14h00) et aux demandeurs d'emploi (de 14h00 à 17h00), Mairie.

Le 16 décembre, Distribution des coquilles à la population.

Le 16 décembre, Noël des enfants de la commune à 14h00 (ouverture à 13h45), Salle des fêtes.

Le 22 décembre, Distribution des coquilles dans les écoles.

Le 12 janvier 2018, Cérémonie des vœux au personnel à 17h00, Auditorium de la Médiathèque.

Le 14 janvier, Cérémonie des vœux à la population à 11h00, Salle des fêtes.

Vie Culturelle

Le 09 décembre, Chorale « JITRO » à 20h30, Eglise Saint Sulpice de Recquignies.

Le 09 décembre, Journée mondiale des droits de l'Homme (tables thématiques), Médiathèque.

Le 10 janvier 2018, Mercredi de l'audiovisuel, 14h30, Auditorium

Vie Associative

Les 09 et 10 décembre, Marché de Noël des Ateliers Créations de 10h00 à 18h00, Salle des fêtes.

Le 16 décembre, Concert de Noël de l'Harmonie à 18h30, Eglise Saint Sulpice de Recquignies.

Les 19 et 20 décembre, Marché de Noël de l'APE Paul Langevin, Ecole maternelle.

Le 31 décembre, Repas de Saint Sylvestre de l'Harmonie et d'Anim'Recq à 19h30, Salle des fêtes.

Les 16, 17 et 18 février, Théâtre Patoisant (respectivement à 20h00, 20h00 et 16h00), Salle des fêtes.

Vignettes Stibus

Les 05 décembre 2017 et 04 janvier 2018, Distribution de 09h00 à 11h45 (A à L), Mairie.

Les 07 décembre 2017 et 05 janvier 2018, Distribution de 09h00 à 11h45 (M à Z), Mairie.

Les 26, 28 et 29 décembre, Distribution des coupons Stibus Anciens + Emeraude de 09h00 à 11h45, Mairie.

Gardes des infirmiers et infirmières

Le 26 novembre, Mme Gillard (03.27.65.89.50).

Le 03 décembre, Mme Homerin (03.27.66.70.18).

Le 10 décembre, M. Semaille (06.76.50.33.11).

Le 17 décembre, Mme Marechal (03.27.68.98.52).

Le 24 décembre, Mme Bazzo (06.74.17.67.13).

Le 25 décembre, Mme Daime (06.21.26.50.33).

Le 31 décembre, Mme Villette (06.10.54.75.73).

Le 1^{er} janvier 2018, Mme Lobry (03.27.68.90.50).

Le 07 janvier, M. Gentile (03.27.68.90.50).

Le 14 janvier, Mme Marlier (06.21.66.23.52).

Le 21 janvier, Mme Dupont (03.27.67.04.39).

Le 28 janvier, Mme Gillard (03.27.65.89.50).



Le site Internet communal a un rôle prépondérant à jouer (les sites des mairies arrivent en troisième position des sites publics les plus visités) en permettant de valoriser la commune et ses actions mais également en simplifiant la relation des usagers avec l'administration. Flasher ce QR Code pour retrouver toute l'actualité et toute information utile sur la commune de Recquignies.

Retrouver nous sur www.mairie-recquignies.fr